

calibrite

colorchecker classic



L
9063



LE JEU DU FORT

CHEZ LES ROMAINS

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE



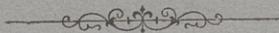
AUTUN

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DEJUSSIEU
1909

R. 2938

Apr. 1674

*Hommage
de l'Autour*



LE JEU DU FORT

CHEZ LES ROMAINS

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE



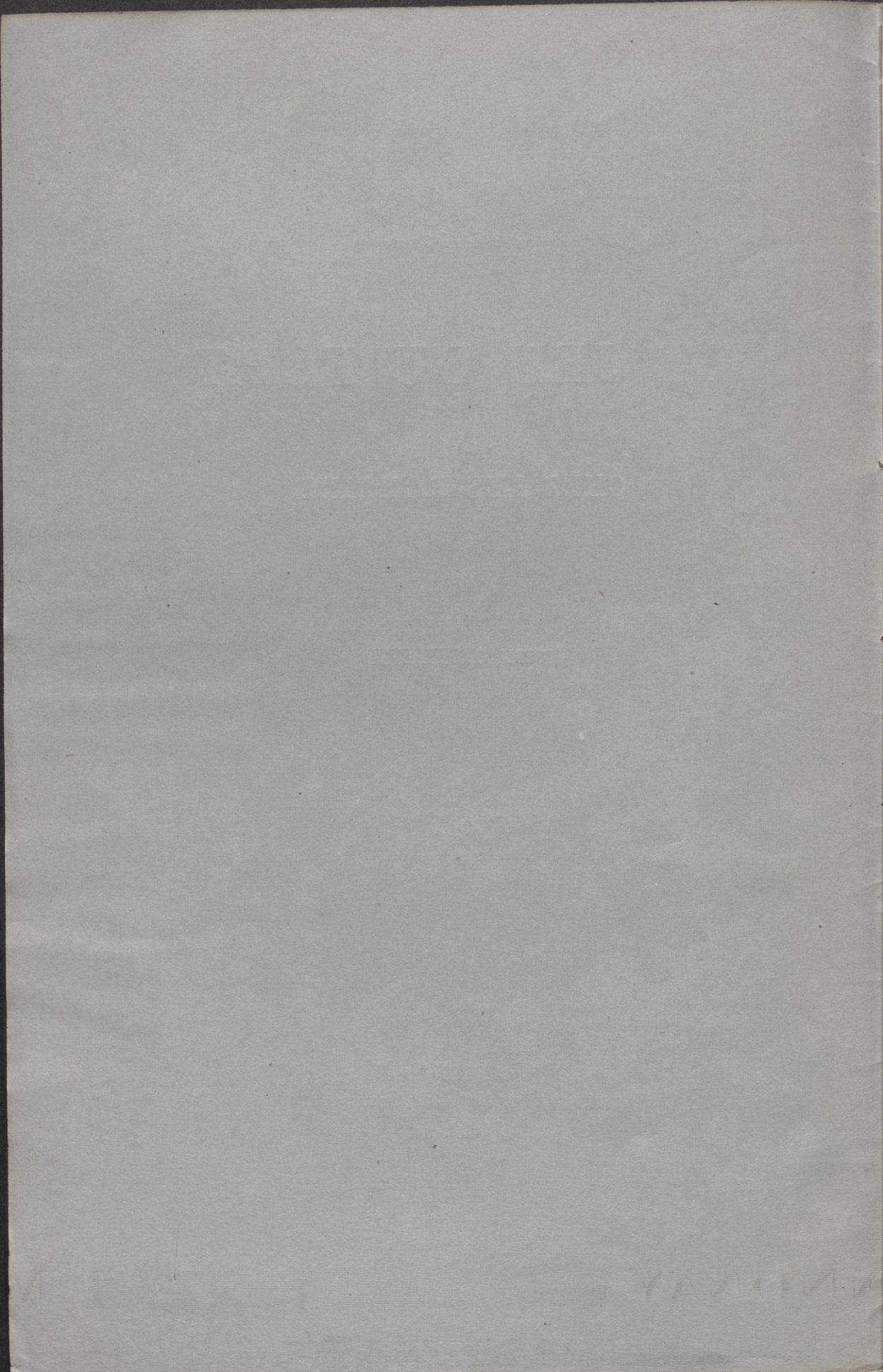
AUTUN

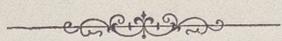
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DEJUSSIEU

1909









LE JEU DU FORT

CHEZ LES ROMAINS

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE



AUTUN

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DEJUSSIEU
1909

R. 2938

LE JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

REVUE DES ÉTUDES



EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE (NOUVELLE SÉRIE)
TOME XXXVI (ANNÉE 1908).

ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE





FIG. 1.

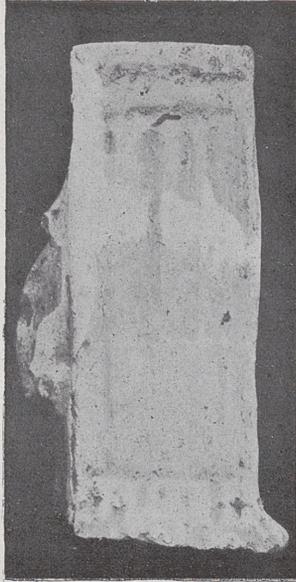


FIG. 2.



FIG. 3.



FIG. 4.



FIG. 5.



FIG. 6.

LE JEU DU FORT CHEZ LES ROMAINS

LE JEU DU FORT

CHEZ LES ROMAINS



Des fouilles méthodiques, opérées en 1901¹, sous la direction de notre confrère, M. Bertrand, conservateur du musée départemental de Moulins, dans les officines des potiers de Saint-Bonnet-Iseure (Allier), mirent à découvert, entre autres objets², plusieurs fragments d'un petit monument en argile jaunâtre engobée de blanc, dont il avait paru assez difficile de fixer la destination exacte. M. Bertrand, après en avoir donné une description sommaire, dans le compte rendu de cette fouille, nous avait prié de les examiner à notre tour.

Ces fragments qui n'ont jamais été reproduits et qui sont conservés dans la collection Bertrand, comprennent neuf morceaux principaux :

1° Une tour quadrangulaire (fig. 2), ornée de cannelures sur trois de ses faces et reposant sur une base élargie, également creusée de cannelures comme les surfaces verticales. Les chapiteaux en feuilles d'acanthé sont remplacés

1. A frais communs entre Mgr Melin, MM. Joseph Déchelette et Bertrand.

2. M. Bertrand a publié l'inventaire sommaire des découvertes qui comprennent des débris de fours, de vases sigillés, de poteries diverses, de figurines blanches, quelques monnaies, dont une de Vespasien, une de Faustine, une de Trajan, une autre d'Hadrien, une monnaie gauloise en bronze coulé, au type du taureau cornupète, etc. (Bertrand, *Fouilles exécutées dans les officines de potiers gallo-romains de Saint-Bonnet-Iseure (Allier)*, Ext. Bull. Soc. Émulation et Beaux-Arts du Bourbonnais, t. IX, 1901, p. 114.

au sommet des pilastres cannelés, par une simple moulure en relief. La quatrième face est lisse et porte à sa partie médiane deux appendices en forme d'oreillettes allongées, faisant saillie de 2 centimètres et distantes l'une de l'autre de 3 à 4. La tour, creuse sur toute sa hauteur, présente par conséquent la forme d'un tube quadrangulaire à parois assez épaisses, ouvert à chaque extrémité (hauteur 0^m20, largeur 0^m087 × 0^m110). Elle devait se compléter par une pièce figurant sa toiture ou son couronnement.

2° La partie inférieure d'une tour semblable, brisée à son sommet (fig. 1).

3° La partie supérieure d'une troisième tour pareille, également incomplète (fig. 3).

4° Un côté cannelé d'une tour semblable (hauteur 0^m20).

Ces quatre tours ne différaient les unes des autres que par quelques menus détails d'exécution, tels que le nombre des cannelures, lesquelles manquent d'ailleurs sur la base du fragment n° 2. Les dimensions ne présentent entre elles que de faibles écarts. Sur les trois premières pièces, une des faces est pourvue de la paire d'oreillettes jumelles décrites ci-dessus.

5° Un double pilastre sur tube également quadrangulaire (fig. 5). La face antérieure porte une guirlande de feuilles de lauriers, accompagnées de leurs baies et disposées symétriquement de chaque côté d'un axe central rectiligne. La face postérieure est ornée d'un rinceau de feuilles disposées dans les lobes régulièrement espacés d'une tige ondulée. Sur les faces latérales font saillie les mêmes appendices ou oreillettes jumelées. La pièce entière mesure 0^m165 de hauteur.

6° La partie supérieure d'une sorte de tourelle, formée de quatre cylindres accolés et surmontée d'une toiture conique, dont le sommet est brisé (fig. 6). Mêmes saillies sur les côtés. Hauteur, 0^m17. La pièce, au lieu d'être creuse, est remplie d'une sorte de mortier de chaux, dur et compact.

7° Une base de pilastre rectangulaire, dont une face est ornée d'un buste d'applique en ronde bosse (fig. 4). Ce buste est celui d'une jeune femme drapée, dont les cheveux, ondulés au-dessus du front, sont enveloppés d'un voile à la partie postérieure. Morceau très incomplet. Hauteur actuelle, 0^m16. Cette pièce rappelle les chapiteaux en terre cuite à buste en ronde bosse, découverts à Lezoux, et conservés au Musée de Saint-Germain.

8° Fragment d'une pièce sans doute semblable ne comprenant que la partie inférieure. On y reconnaît l'amorce d'un buste d'applique.

9° Sorte de balustre creux. Il repose sur une base rectangulaire. Hauteur, 0^m10.

Les tours et les colonnettes avaient été, pour la plupart, remplies de mortier de chaux. Peut-être étaient-ils maçonnés avec d'autres pièces qui en formaient la base, mais il est possible que ce remplissage compact n'ait servi qu'à donner aux pièces creuses plus de stabilité.

Mentionnons encore pour mémoire quelques menus débris provenant sans doute du même monument, notamment ceux d'une sorte de cloison ajourée, de destination incertaine.

Nous n'avions jamais rencontré d'autre objet similaire dans les collections publiques ou privées, si variées et si nombreuses que soient les récoltes céramiques provenant des riches officines de la vallée de l'Allier. Ni Tudot, dans son ouvrage classique, ni M. Adrien Blanchet, dans ses récentes études synthétiques, n'avaient rien signalé de semblable. Sans doute des niches à pilastres et frontons ornés, abritant des Vénus, abondent parmi les produits de ces ateliers, mais, dans ces niches, la représentation architectonique n'est qu'un simple accessoire de la divinité représentée.

Il en est tout autrement des tours à pilastres de Saint-Bonnet. Ainsi que l'a reconnu M. Bertrand, les rainures

longitudinales en forme d'oreillettes ne peuvent s'expliquer que comme des pièces d'emboîtement, correspondant aux mortaises que devaient porter d'autres pièces, et celles-ci ne pouvaient être que les murailles d'une enceinte dont nous possédons les tours. Dès lors, il semblait bien qu'une seule interprétation de l'ensemble de ces fragments demeurerait vraisemblable : nous étions en présence d'un jouet d'enfant gallo-romain, équivalent au *Jeu du Fort*, autour duquel chacun de nous, dans ses jeunes années, a pris plaisir à faire manœuvrer des soldats de plomb ou de carton.

Nous préférons cette interprétation à celle de M. Bertrand, qui a vu dans ce monument « un chef-d'œuvre de potier représentant un château fortifié, idéal. »¹

Le jeu devait se composer des principales parties de l'enceinte. On laissait sans doute à l'enfant le soin de le compléter en construisant lui-même les courtines qui se développaient d'un tour à l'autre; en effet, ces courtines, dont les extrémités s'encastrent dans les rainures latérales des tours, n'ont pas été retrouvées. On sait que les céramistes de la Gaule, potiers et coroplastes, ont travaillé souvent au profit des enfants. De leurs ateliers sont sortis de menus objets destinés à leur instruction ou à leur récréation : rustiques abécédaires en argile, petits vases ayant dû composer des « ménages » de fillettes, jouets divers en terre cuite blanche, tels que grelots, figurines de coqs, de singes et de quadrupèdes, etc.

Toutefois une observation se présentait à l'esprit. Un jeu d'assemblage représentant une enceinte de ville ne pouvait être complet, sans renfermer au moins une porte et cette pièce faisait défaut parmi nos fragments.

M. Bertrand nous ayant confié le soin de publier ces pièces, nous avons différé jusqu'ici leur publication, dans

1. Bertrand, *loc. cit.*

l'espoir qu'un heureux hasard nous permettrait de les rapprocher de quelque autre exemplaire similaire, voire même de les compléter. Il est si rare qu'un objet antique soit vraiment unique dans nos collections!

Cette bonne fortune ne s'est pas fait trop attendre. Voici que dans le dernier fascicule du *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*¹, édité par le musée de Trêves, nous trouvons la reproduction d'un petit modèle de porte monumentale de ville ou de forteresse, qui est également l'ouvrage d'un potier (voir la figure ci-contre). Il a été trouvé pendant l'été de 1907, par M. le professeur Mahler, à Dunapentale, l'ancienne *Intercisa*, à 60 kilomètres au sud de Budapest, sur le Danube. D'après les renseignements que nous a obligeamment fournis M. Krüger, directeur du musée de Trêves, ce modèle mesure 0^m38 de largeur et 0^m32 de hauteur. Brisé en plusieurs morceaux, il a pu être reconstitué. C'est à M. Engelmann que nous en devons la publication, dans le recueil cité ci-dessus. Cette porte comprend, comme celles d'Autun, trois parties : la porte proprement dite, percée de trois ouvertures plein cintre, et deux tours de flanquement, rappelant celles des portes d'Autun. Comme on sait, la porte Saint-André a conservé une partie de ses tours. De la porte Saint-Andoche, il ne subsiste également qu'une portion, mais le reste des substructions a été mis à jour en 1850. On connaît donc le plan général de ces appendices latéraux des portes d'Augustodunum : ce plan était celui d'un rectangle, dont les angles étaient arrondis en hémicycle du côté extérieur. Détail assez singulier, nous trouvons une disposition presque inverse sur le modèle de Dunapentale, dont les tours sont construites sur plan hexagonal, avec arrondissement de la partie postérieure.

Sans suivre M. Engelmann, dans la description des détails architectoniques, détails que la figure montre suffisamment,

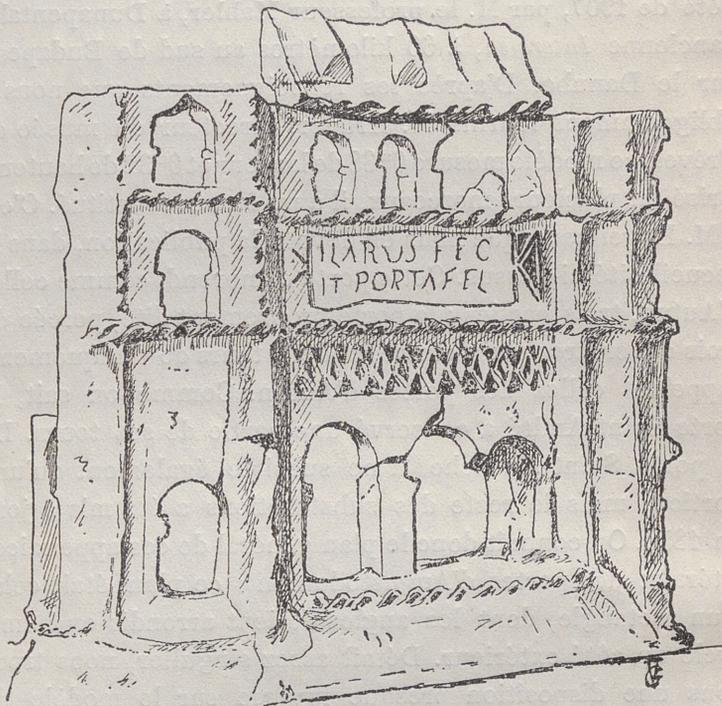
1. *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, juillet-août 1908, p. 41.

nous notons qu'au-dessus des trois baies centrales et immédiatement au-dessous de la galerie supérieure, on lit sur un cartouche à queues d'aronde l'inscription suivante, qui occupe la place d'une dédicace :

ILARVS FEC
ITPORTA FEL.

Hilarus fecit porta[m] felic[iter].

M. Engelmann donne de cette légende une explication que nous ne pouvons accepter. Il suppose que le petit



modèle d'argile serait la maquette d'une porte ayant pour architecte ledit Hilarus. Celui-ci aurait ainsi signé son œuvre.

Mais on peut élever contre cette hypothèse une grave objection. Le style et l'exécution du modèle ne correspondent aucunement à l'ouvrage d'un architecte, obligé de ne

point se départir, même dans une rapide ébauche, d'une certaine précision. Or ici, tout est non seulement rudimentaire, mais indiqué encore avec une extrême gaucherie. On n'y reconnaît aucunement la main d'un constructeur. Si l'on y regarde même de plus près, certains détails trahissent nettement le faire d'un potier habitué à façonner de la vaisselle commune.¹

Aucun architecte n'aurait remplacé, par exemple, les moulures saillantes séparant les étages par un grossier festonnage exécuté au moyen d'une simple pression du doigt dans la pâte fraîche. Il lui eût été facile d'indiquer sommairement la présence des moulures, même sans les détailler. La technique du « coup de pouce » sur un ruban saillant caractérise au contraire le travail du potier. C'est un procédé qui se retrouve presque à toutes les époques de l'art céramique depuis le néolithique jusqu'aux temps modernes. La frise de losanges qui court au-dessus des baies centrales n'est pas moins inexplicable au point de vue de l'ornementation monumentale.

En rapprochant du petit monument de Saint-Bonnet le modèle de Dunapentale, on est conduit à penser que, pour chacun de ces deux objets, l'hypothèse d'un jouet est plus vraisemblable. Nous ne savons si en examinant avec soin les faces latérales de la porte, qui semblent incomplètes, on ne retrouverait les amorces des oreillettes d'assemblage. Quand bien même celles-ci feraient défaut, la destination indiquée devrait, croyons-nous, être retenue.

Les anciens n'ont point ignoré le parti que l'éducateur peut tirer des jouets pour la formation intellectuelle et morale des enfants. Becq de Fouquières, dans son ouvrage classique sur les jeux de l'antiquité, ouvrage d'une érudition aussi solide qu'avenante, a consacré une page au *Jeu*

1. Il n'est pas inutile de rappeler que différentes estampilles HILARVS, HILARI, HILARI, se rencontrent sur des vases découverts à Aquilée. Cf. *Corpus Inscriptio-num Latinarum*, t. V, supplément, fasc. I, 1080, nos 203, 204, p. 193.

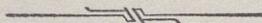
de l'architecte. Il n'a pu citer aucun monument s'y rapportant, mais quelques-uns des textes rassemblés par lui méritent d'être rappelés ici. Platon, au livre premier de ses *Lois*, s'exprime ainsi, à propos de la surveillance des enfants dans leurs jeux : « Il faut, dit-il, que ceux qui veulent être un jour bons laboureurs ou bons architectes s'amuse, l'un au labourage de la terre, l'autre à des constructions enfantines ; que le maître qui dirige ces enfants leur mette entre les mains de petits outils construits sur les modèles qui servent aux hommes, et leur fasse apprendre ce qui est nécessaire qu'ils sachent avant d'exercer leur profession... En un mot, il faut qu'au moyen de leurs jeux, le maître tourne le goût et l'inclination de l'enfant vers le but qu'il doit atteindre pour remplir sa destinée. »¹

Le *Jeu du Fort*, avec ses pièces d'assemblage, était tout à la fois le jeu de l'architecte et celui du soldat. Chez un peuple dont le génie s'est affirmé autant dans l'art de bâtir que dans celui de combattre, les parents ne pouvaient manquer de diriger de bonne heure l'esprit de leurs enfants vers ces deux arts auxquels Rome doit sa grandeur. Les modestes joujoux céramiques, que nous venons d'examiner, si imparfaite que soit leur conservation, si grossière que soit leur exécution, présentent cet intérêt réel d'être les seuls spécimens connus d'objets de cette série.

Nous savons que certains éducateurs modernes, aveuglés par les illusions du « pacifisme », voudraient enlever des mains enfantines, forts, drapeaux et soldats de plomb. Peut-être toléreraient-ils le *Jeu du Fort* comme symbole d'une guerre purement défensive, de celle qui se bornerait à assurer la défense des foyers par une enceinte de pierres ou de poitrines. Il leur resterait à démontrer qu'une armée ou une nation, sans élan militaire, uniquement préparée à un rôle passif, n'est pas vouée d'avance à la plus désas-

1. Cf. L. Becq de Fouquières, *les Jeux des anciens*, p. 70.

treuse impuissance. Tant que cette preuve n'aura pas été faite, il sera sage que chez tous les peuples forts, Hilarus, fabricant de jouets militaires, continue d'exercer sa vieille industrie, en adressant encore à sa jeune clientèle la formule romaine d'acclamation qui s'applique aussi aux nations victorieuses : *Feliciter*.



11

mones imprimis. Tant que cette preuve n'est pas faite
par le fait que ces choses ont été faites, il n'y a
rien de certain, car il est possible qu'elles aient été
faites par quelqu'un d'autre. C'est pourquoi il est
nécessaire de chercher à établir la vérité par
d'autres moyens que ceux qui sont mentionnés ci-dessus.

